NOTICE

SUR LES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

LIEUTENANT-COLONEL MONTEIL

PARIS
C. CHAUFOUR, IMPRIMEUR
8-10, RUE MILTON

1903

TITRES ET GRADES SCIENTIFIQUES

DU

LIEUTENANT-COLONEL MONTEIL

— *Chef de la mission* du Djoloff-Ferlo, 1879-80.

— *Chef de la mission topographique* du Haut-Sénégal (Soudan), 1884-85.

— *Officier d'académie* comme lauréat du Congrès des Sociétés savantes de France, 1886.

— *Chevalier de la Légion d'honneur* du 5 mai 1889 (services exceptionnels au cours de la mission 1884-85).

— *Chef de la mission* de Saint-Louis à Tripoli par le Tchad (1890-1892).

— *Officier de la Légion d'honneur*, juin 1892 (mission du Tchad).

— *Grande médaille d'or* de la Société de géographie de Paris, janvier 1893.

— *Médaille d'honneur* de la Ville de Paris, 1893.

— *Officier de l'instruction publique*, avril 1893.

— *Médaille Berge* de la Société de géographie commerciale, 1893.

— *Grande médaille d'or* de la Société de géographie de Marseille, 1893.

— *Médailles d'honneur* des Sociétés de géographie de Lille, Rouen, etc., etc.

— *Délégué technique* à Berlin pour la convention relative à la délimitation du Congo et du Cameroun (1893-1894).

— *Commandant supérieur* du Haut-Oubanghi (1893-94).

— *Commandant supérieur* de la Colonne de Kong, (1894-1895).

— Prix Montyon, Académie Française (1895).

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

I. — Voyage d'exploration au Sénégal (1879)

Ce voyage a été exécuté en 1879. L'auteur, alors lieutenant d'infanterie de marine chargé de la direction des affaires politiques au Sénégal, fut désigné par le gouverneur, colonel Brière de l'Isle, pour reconnaître le plateau situé entre Sénégal et Gambie en vue du tracé ultérieur d'un chemin de fer destiné à relier Saint-Louis à Bakel. Cette exploration, qui eut un plein succès, fut féconde en résultats. Le Djoloff fut exploré, une importante région habitée — le Ferlo — fut reconnue, qui était jusqu'alors ignorée, et la mention portée sur les cartes : *Ferlo ou désert sans eau*, disparut.

Au cours de cette exploration, le lieutenant Monteil put définir un point intéressant de l'hydrographie du Sénégal, celui qui a trait au régime du lac de Guiers et de la Taouey. Il montra comment ce lac est un réservoir qui fait l'office de régulateur pour le cours inférieur du fleuve. Aux hautes eaux

(saison de pluies), le lac de Guiers reçoit partie du trop plein du fleuve et le courant se dirige du Sénégal par le Taouey vers le lac ; aux basses eaux (saison sèche), au contraire, le lac se déverse dans le fleuve par le canal de la Taouey.

Au cours de ce même voyage, M. Monteil eut l'occasion d'étudier, pendant la traversée de la grande forêt de gommiers qui s'étend entre le Djoloff et le Ferlo, l'influence des termites sur la production des gommiers.

Ces deux études spéciales se trouvent dans la relation de son voyage : *Un Voyage d'exploration au Sénégal.* (Papeete, 1882) (1),

II. — Vade-Mecum de l'Officier d'Infanterie de Marine
(1884, Baudouin, éditeur) (1).

En 1884, le capitaine Monteil publia le *Vade-Mecum de l'Officier d'Infanterie de Marine.* Cet ouvrage représente à la fois une compilation abondante de documents de toute nature pouvant intéresser l'officier d'infanterie de marine et un ensemble d'études personnelles. La deuxième partie traite *des positions diverses que peut être appelé à occuper l'officier d'infanterie de marine aux colonies.* Elle constitue une œuvre entièrement nouvelle pour l'époque qui a comblé une lacune importante en vulgarisant les méthodes de colonisation et d'administration destinées à permettre le développe-

(1) Déposé à la section de l'Académie des sciences, géographie et navigation (1897).

ment rationnel des rapports sociaux et économiques entre l'autorité française et les populations indigènes.

L'auteur y expose ensuite les procédés à mettre en œuvre pour réaliser des explorations fructueuses aussi bien pour la reconnaissance géographique et topographique des régions inexplorées que pour la découverte des produits et des richesses de toute nature qu'elles peuvent recéler, produits et richesses dont la connaissance doit ouvrir des débouchés utiles pour le commerce et l'industrie nationale.

Le chapitre IV traite de *l'organisation matérielle,* d'un voyage d'exploration *des moyens de transport, de l'escorte, des approvisionnements;* le chapitre V, *du levé de la route au moyen des instruments de levé rapide.* Le chapitre VII indique comment les *observations astronomiques* prises de distance en distance permettent de donner une valeur scientifique aux résultats géographiques obtenus par les procédés rudimentaires de levé de terrain exposés au chapitre V. Ce chapitre donne en vingt-trois pages de texte toute *la théorie du point* et les modèles de calculs s'y rapportant, mais surtout précise les éléments qu'il est essentiel de rapporter pour calculer les observations.

Il est bon de rappeler que l'ouvrage cité remonte déjà à dix-neuf années, c'est-à-dire qu'il est antérieur à tous les ouvrages similaires.

La cinquième partie, sous le titre de *Transport par mer*, traite des opérations combinées de l'armée de terre et de l'armée de mer. Cette question, importante au point de vue des expéditions coloniales, n'avait pas été traitée jusqu'alors dans les ouvrages militaires ou maritimes français. L'initiative de

l'auteur a eu pour effet que cette étude a pris place dans l'enseignement de l'École supérieure de guerre et y fait aujourd'hui l'objet d'un cours spécial.

Cette partie comporte un deuxième chapitre traitant *des colonnes expéditionnaires aux colonies* et un troisième relatif à *l'hygiène coloniale.*

La sixième partie comprend des notices *historiques, géographiques, économiques* et *administratives sur les colonies françaises.* La notice du Sénégal est en presque totalité l'œuvre personnelle de l'auteur; de même aussi celle relative aux établissements français de l'Océanie. — Dans cette dernière se trouve une étude de la formation géologique des îles madréporiques du Pacifique. Elle est le résultat des recherches faites sur place par l'auteur au cours de ses voyages à Taïti, aux Tuamotu, aux Gambier, aux îles Marquises et à la Nouvelle-Calédonie (p. 218, 219, 220).

III. — Mission topographique du Haut Fleuve (Soudan).

En 1884, le capitaine Monteil fut désigné comme chef de la mission topographique du Haut Fleuve (Soudan). Au cours de la campagne 1884-1885, il établit la triangulation de Bafoulabé à Kita et le tracé d'un chemin de fer destiné à relier le Sénégal au Niger (Bafoulabé à Bamakou). Ces travaux ont été remis à M. le Sous-Secrétaire d'État aux Colonies avec un rapport. Ils comprenaient en particulier un plan au 1/10.000^{e} et un profil en long à la même échelle.

Au cours des nombreuses ascensions nécessitées par ses travaux géographiques, le capitaine Monteil avait fait des découvertes qui rendaient le tracé de la voie ferrée susceptible d'exécution alors que jusque-là l'établissement de celle-ci avait été jugé impossible. C'est le tracé aujourd'hui suivi par la ligne en construction, sauf modifications de détail. D'ailleurs, à défaut d'autre document, ce tracé est représenté sur la carte dont il va être question ci-après (titre V.) M. Legros, alors inspecteur général des travaux maritimes au Ministère de la Marine, fut chargé de donner son avis sur cet important travail. Il conclut à l'adoption du projet (décembre 1885).

IV. — Carte au 1/100 000[e] du Soudan.

Pendant la mise au net de ces travaux à Paris, le capitaine Monteil construisit, au moyen des documents nouveaux rapportés par sa mission et en utilisant les travaux de reconnaissance des officiers qui servaient au Soudan à cette époque, une grande carte au 1/100 000[e] en vingt feuilles dont le tableau d'assemblage et quelques spécimens sont déposés (1) pour compléter les cartes Bonnier, alors seules susceptibles d'être utilisées. Ce travail n'a pas été imprimé, mais seulement tiré à six exemplaires sur papier au ferro-prussiate. Il a servi pour la campagne du colonel Frey (1885-86) en vue de laquelle il avait surtout été préparé.

(1) Section de géographie et de navigation (1897).

V. — Carte au 1/750 000ᵉ des établissements français du Sénégal (1).

Une autre grande publication confiée au capitaine Monteil était en effet à ce moment en cours d'exécution : c'est la *carte des établissements français du Sénégal* (quatre feuilles grand colombier) qui parut en 1886, plus maniable et susceptible de donner en même temps une idée d'ensemble de nos possessions, elle rendait inutile, vu l'échelle relativement faible qui fut adoptée, 1/750,000ᵉ, la publication de cet immense travail au 1/100 000ᵉ.

Cette carte a servi à différentes reprises d'instrument diplomatique (délimitation de la Gambie et des rivières du Sud.)

Si les travaux du commandant Regnault de Lannoy de Bissy, mis par l'auteur avec le plus parfait désintéressement scientifique à la disposition du capitaine Monteil, ont été pour celui-ci de la plus grande utilité, il convient d'ajouter que, par ses connaissances acquises sur place, ce dernier a considérablement augmenté et complété les données géographiques jusqu'alors existantes. Outre ses propres itinéraires de voyage et les résultats de sa mission topographique, le capitaine Monteil, qui connaissait presque en totalité les régions représentées sur la carte, a pu étudier et rapprocher quantité de travaux intéressants et inédits, accumulés soit à la Direction des

(1) Paris 1886 ; Challamel aîné, éditeur.

affaires politiques au Sénégal, soit dans les archives du Ministère.

A cette carte, une notice destinée à en faciliter l'étude était jointe, dans laquelle était étudiée à un point de vue qui n'avait pas été considéré jusqu'alors *l'hydrographie des rivières des régions tropicales* (1).

Ces divers travaux, ci-dessus cités, valurent au capitaine Monteil sur le rapport de M. le docteur Hamy, à l'issue du Congrès des Sociétés savantes de France en 1886, les palmes d'officier d'académie.

VI. — Voyage d'exploration de Saint-Louis a Tripoli par le lac Tchad (1).

En 1890, le capitaine Monteil fut chargé par M. Etienne, sous-secrétaire d'État au colonies, de reconnaître entre Say (Niger) et Barroua (lac Tchad) la ligne de délimitation des zônes d'influence française et anglaise définies par l'arrangement du 6 août 1890.

Pour l'accomplissement de cette mission, le capitaine Monteil réalisa la traversée du Soudan, de la côte de l'Atlantique au lac Tchad, et, le premier Français après l'illustre René Caillé, mais par une autre route franchit l'immense étendue du Sahara, du lac Tchad à la Méditerranée.

(1) Ces documents sont déposés à la section de géographie et navigation de l'Académie, 1897.

Au cours de cette exploration qui dura vingt-sept mois, *cent seize positions* géographiques furent fixées, qui nécessitèrent environ *six cents observations* astronomiques. Sauf trente qui sont estimées d'après le levé de route, toutes les latitudes sont observées à une minute près. Les longitudes sont moins certaines à cause des difficultés d'emploi des chronomètres (montres de torpilleur), des irrégularités de marche de ces instruments qui étaient portés à dos d'âne ou de chameau, enfin des incertitudes inhérentes aux observations spéciales pour le calcul des distances lunaires.

Le levé entier de la route fut exécuté et mis au net *chaque jour sur le journal de voyage*. De même les observations furent calculées en cours de route, mais l'ont été à nouveau, au retour du chef de mission, par les soins du service géographique de l'armée (M. de Villedeuil).

Au point de vue géographique, les pays reconnus et relevés pour la première fois sont :

De *Ségou à San*. En ce point, l'itinéraire emprunte celui de René Caillé jusqu'à Kouoro. De ce point à *Kinian et de là à Sikasso*.

De *Sikasso à Whagadougou*, capitale du Mossi, l'explorateur suit la même route que le regretté docteur Crozat.

De *Whagadougou à Dori*, le voyageur traverse des contrées jusqu'alors inexplorées. Plus tard, de *Zebbah à Ouro Gueladgio*, quoique traversant des régions précédemment explorées par Barth, la route suivie est plus méridionale que celle du grand voyageur allemand.

De *Say à Sokkoto*, c'est une exploration de contrées ignorées jusqu'alors. De *Sokkoto à Kano*, la route suivie est

différente de celle des autres explorateurs; de même aussi celle de *Kano à Kouka*, capitale du Bornou, par Hadeidja. Soit au total plus de 2000 kilomètres d'itinéraires nouveaux.

La relation de ce voyage, publiée sous le titre *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad* (1), présente un certain nombre d'études intéressantes.

Au CHAPITRE Ier, c'est la définition du but de l'expédition de Stanley au secours d'Emin-Pacha. Cette étude montre sous son véritable jour la question d'Égypte.

Au CHAPITRE III, la vie au pays noir.

Au CHAPITRE IV, les coutumes des Bobos.

Au CHAPITRE V, une notice sur le Mossi.

Au CHAPITRE VII, fétichistes et musulmans, où il est fait une étude complète et vécue du mouvement de propagande de l'islamisme en Afrique.

Au CHAPITRE VIII, géographie physique et politique de la région entre Niger et Mayo Kebbi. — Ce qu'on entend par Dalhol. — Cette étude donne une théorie nouvelle de l'évacuation de la mer saharienne, théorie vérifiée sur les lieux, tant au Soudan que dans le Sahara (2).

Au CHAPITRE IX, étude ethnographique de la race peulh. C'est une monographie complète de la race peulh ou Poul ou

(1) Paris, Félix Alcan, éditeur.

(2) Cette théorie de la mer saharienne est aujourd'hui un fait confirmé. L'étude d'un oursin rapporté par le commandant Monteil de la région de Zau Saghaïr, dans le Sahara, et présenté à l'Académie des Sciences par M. de Lapparent, l'étude d'autres fossiles de même nature, récemment parvenus du Soudan, démontrent, ainsi que l'a établi ce savant géologue, que la mer occupait le Sahara et le Soudan à l'époque du crétacé supérieur.

Foulbé qui occupe le sommet de l'échelle humaine au continent noir.

La ligne de partage d'eaux des bassins du Niger et du Tchad.

Au CHAPITRE X, Kano, métropole commerciale du Soudan. — Monographie du kola. — La captivité au Soudan, étude complète et documentée de cette importante question.

Au CHAPITRE XI, hyphème et mer saharienne.

Au CHAPITRE XII, l'hospitalité au Bornou. — Rabbah et le Baghirmi. — Influence de la femme au Bornou.

Au CHAPITRE XIII, Barroua. — Aux bords du Tchad. — La Tintoumma. — Considérations générales sur les routes du Sahara. — Les dunes. — L'oasis du Kaouar. — Récolte du sel.

Au CHAPITRE XIV, les Oulad-Sliman. — Les Senoussis.

Au CHAPITRE XV, les meurtriers de M[lle] Tinné. — Le massacre de la mission Flatters.

Les travaux du commandant Monteil au cours de son voyage sont aujourd'hui consacrés, soit sur le terrain géographique, soit sur le terrain politique, par les brillantes explorations des commandants Toutée, Decœur, Destenave, Hourst, des lieutenants Baud, Vermersh, etc., etc. Tous ces officiers ont affirmé la parfaite exactitude de sa relation et reconnu que partout où il avait passé, bon accueil avait été assuré à ses successeurs.

Au retour de ce voyage, le commandant Monteil a fait une série nombreuse de conférences s'y rattachant, dans lesquelles il a développé, suivant les milieux auxquels il s'adres-

sait, les résultats de ses travaux, soit au point de vue géographique, soit au point de vue économique, soit au point de vue de la colonisation.

VII. — Étude sur Tombouctou et les Touareg

Dans la *Revue de Paris*, numéro du 15 mars 1894, le commandant Monteil a publié une étude sur Tombouctou et les Touareg (1).

VIII. Les Conventions Franco Anglaises des 18 Juin 1898 et 21 mars 1899.

Etude historique, géographique, politique et diplomatique des délimitations des sphères d'influence françaises et anglaises dans l'Afrique occidentale et dans l'Afrique centrale (2).

IX. — Colonne de Kong

Lors de la dernière expédition à sa Côte d'Ivoire (1894-95), le lieutenant-colonel Monteil a fait reconnaître et tracer une route de 105 kilomètres, de Dahou et Thiassalé, en pleine forêt vierge; puis il a fait compléter par de nombreux levés de reconnaissance les itinéraires établis par le capitaine Marchand dans la vallée du Baoulé (Bandama des cartes); il a pu

(1) Déposé à la section de géographie et navigation (1897).

(2) Déposé à la section de géographie et navigation.

s'avancer jusqu'à 550 kilomètres dans l'intérieur, parcourant avec ses troupes des régions à peine reconnues par les capitaines Ménard et Marchand.

Malgré ses nombreuses occupations et préoccupations, le lieutenant-colonel Monteil a pu, au cours de cette campagne, fixer un certain nombre de positions astronomiques, dont les résultats ou les observations ont été remis à la Société de géographie de Paris (*Bulletin de* 1895, pages 337, 338, 339, 340) (1).

Sous le titre : *Une page d'histoire militaire coloniale. — La Colonne de Kong*; le lieutenant-colonel Monteil a fait l'historique de cette expédition (2).

Les travaux publiés par le lieutenant colonel Monteil sont le fruit d'une existence consacrée entièrement à la solution du problème le plus ardu et à la fois le plus passionnant et le plus utile pour l'avenir, posé dans ces trente dernières années : l'expansion Coloniale Française.

Grâce à ses explorations, à ses découvertes géographiques, à ses missions politiques, nos diplomates ont été mis en possession d'arguments précis qui leur ont permis de faire accepter par l'Europe la reconnaissance de nos droits, il peut légitimement revendiquer d'avoir été un des créateurs de notre empire Colonial en Afrique.

(1) Déposé à la section de géographie et navigation (1897).

(2) Déposé à la section de géographie et navigation.

1545. — Imprimerie C. CHAUFOUR, 8-10, rue Milton. — Paris.